



Pierre Bourdieu

# FORMATION au Diplôme d'Etat « Educateur Technique Spécialisé » - ETS

Niveau II  
(grade de licence)



Formation diplômante  
**accessible avec le  
BAC**

- ↔ poursuite d'études
- ↔ reprise d'études
- ↔ situation d'emploi
- ↔ réorientation
- ↔ insertion / réinsertion professionnelle

Le Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé est accessible via une démarche de VAE (*Validation des Acquis de l'Expérience*).

## Approche pédagogique

La formation repose sur l'alternance intégrative avec les sites qualifiants dans une logique de co-construction de la formation et sur une pédagogie de la responsabilisation, de l'engagement individuel et collectif.

### Les sites qualifiants, un atout pour la formation :

Les stages professionnels se déroulent dans des établissements conventionnés : les «sites qualifiants».

Ces établissements participent à la qualité du projet pédagogique de l'établissement. Ils permettent l'acquisition des compétences dans chacun des domaines identifiés au sein des référentiels professionnels au même titre que la formation théorique.

**Ce diplôme fait actuellement l'objet d'une réforme nationale.**

**Les modalités de sélection seront inchangées pour cette année mais l'architecture de la formation et son déroulé seront connus au printemps 2018.**

**Institut du Travail Social Pierre Bourdieu**

8 cours Léon Bérard, 64000 PAU  
05 59 84 93 93 - [contact@its-pau.fr](mailto:contact@its-pau.fr)  
[www.its-pau.fr](http://www.its-pau.fr)

## Un Éducateur Technique Spécialisé, qu'est-ce que c'est ?

L'Éducateur Technique Spécialisé (ETS) est un travailleur social. Il contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté. Son intervention vise à favoriser l'épanouissement, l'accessibilité, l'intégration, la réinsertion et l'autonomie de ces personnes par un accompagnement éducatif, social et professionnel.

Son action repose sur :

- l'accompagnement éducatif des personnes qu'il encadre.
- la formation professionnelle
- l'encadrement technique d'une production

Les Éducateurs Techniques Spécialisés sont titulaires d'une formation technique de base (telle que la menuiserie, la mécanique, la cuisine ou encore les espaces verts etc...) et, parfois, d'une expérience professionnelle antérieure. Ils sont en mesure d'organiser un environnement de travail facilitateur dans toutes ses dimensions. De même, ils utilisent les activités techniques comme support de la relation ou comme accompagnement de projets de formation de leur conception à leur évaluation.

L'ETS est donc susceptible d'avoir à transposer ses propres compétences techniques et pédagogiques d'un champ d'activité à un autre.



## Les aptitudes

- ⇒ Être prêt à travailler en équipe
- ⇒ Bien posséder une formation professionnelle et/ou métier de base
- ⇒ Souhaiter transmettre des savoirs et des savoir-faire
- ⇒ Sens de l'écoute, disponibilité et patience



## Où exercer ?

Les Éducateurs Techniques Spécialisés interviennent auprès de publics de tous âges (enfants, adolescents, adultes ou personnes vieillissantes), en situation de handicap et/ou de dépendance, en souffrance physique ou psychique, en difficultés sociale et familiale, en voie d'exclusion, ou inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion.

## Durée de la formation

La formation se déroule en **3 ans**. Elle comprend en alternance :

- ⇒ **1 200 h** d'enseignements théoriques.
- ⇒ **1 960 h** de stages professionnels soit 56 semaines

## Contenu de la formation

La formation est organisée en modules rattachés aux quatre Domaines de Compétences (DC) suivants :

- ⇒ DC 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé,
- ⇒ DC 2 : Conception et conduite de projet éducatif et technique,
- ⇒ DC 3 : Communication professionnelle : le travail en équipe pluri-professionnelle et la coordination
- ⇒ DC 4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles : le travail en partenariat et en réseau, la connaissance des institutions

## Accès à la formation

### Conditions d'inscription

Pour les candidats désireux d'entrée en formation initiale (voie directe) :

- ⇒ Etre titulaire d'un Bac pro, d'un Bac technologique, d'un BTS... (un des diplômes, certificat, titre professionnel ou technologique homologué ou enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins de niveau IV).

Pour les personnes en situation d'emploi, les candidats doivent remplir les 2 conditions suivantes :

- ⇒ pouvoir attester de trois ans d'expérience professionnelle et être en situation d'emploi de moniteur d'atelier ou d'éducateur technique spécialisé.
- ⇒ et être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre professionnel ou technologique de niveau V (homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles soit l'équivalent au CAP, au BEP ou au diplôme national du brevet).

**Dans tous les cas, pour entrer en formation les candidats devront réussir les épreuves d'admission** organisées par l'établissement.

### Les épreuves de sélection

**Une épreuve écrite** (appelée épreuve d'admissibilité) :

- ⇒ rédaction d'un résumé et d'un argumentaire (3h)

**Une épreuve orale** (appelée épreuve d'admission) sous réserve d'admissibilité à l'écrit :

- ⇒ Echange avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel (30 min)

## Dispenses et allègements

Des allègements et dispenses peuvent être accordés pour les candidats justifiant de certaines formations du secteur social, merci de contacter le centre de formation.

## Contacts

**Responsable de Formation** : Christian CASANAVE

christian.casanave@its-pau.fr

**Admissions** : Corinne DREVOND

corinne.drevond@its-pau.fr

**Secrétariat pédagogique** : Sylvie LARTIGAU

sylvie.lartigau@its-pau.fr

**VAE** : Véronique FLORIAN

veronique.florian@its-pau.fr

**Pour vous inscrire  
ou pour obtenir plus d'informations sur  
la formation (calendriers d'inscription,  
règlements, tarifs)  
rendez-vous sur notre site internet :  
[www.its-pau.fr](http://www.its-pau.fr)**